



Tuffé Val de la Chéronne

HAPPY NEW YEAR

Lettre
Municipale
n° 115

Janvier & Février 2023

Edito du Maire

L'Année 2022 est désormais terminée... Et pour la première fois depuis mon élection en 2020, la traditionnelle cérémonie des vœux pourra enfin avoir lieu le vendredi 20 janvier 2023 à 20 h à la salle Polyvalente de Tuffé. A cette occasion, je vous présenterai toutes nos réalisations mais également les projets à venir pour 2023 et j'aurai le plaisir de partager avec vous la galette et le verre de l'amitié ! Les lauréats du concours de « maisons fleuries été 2022 » seront récompensés lors de cette soirée.

Notre maison médicale se porte bien, avec toujours 3 praticiens : 1 médecin généraliste, 1 sage-femme et 1 pédicure/podologue. Malgré nos efforts incontestables, nous sommes toujours à la recherche d'un deuxième docteur, mais sans succès pour l'instant. De plus, notre dentiste Jean-Louis CHARVET a fait valoir ses droits à la retraite et nous n'avons malheureusement pas de remplaçant ; nous le remercions vivement pour toutes ces années d'exercice sur notre commune et lui souhaitons une excellente retraite !

Les agents techniques ont pris possession de leurs nouveaux locaux, et les anciens ateliers seront partagés entre de Sporting Club Tufféen et le Comité des fêtes.

Côté travaux, au cours de l'année 2023 seront réalisés : l'enfouissement des réseaux rue de la Libération, la construction d'un hall d'accueil à l'Abbaye ainsi que la rénovation de l'ancien lavoir.

Je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux et une excellente santé pour cette nouvelle année 2023 !

Régis Bourneuf

Résumés de comptes rendus du conseil municipal



Vendredi 04 novembre 2022 :

1. Travaux et Projets

- **Proposition nouveau logo de la Commune acceptée et effectif au 01/01/2023.**
- **Travaux accueil Abbaye - diagnostic Structure et Inspection :** l'entreprise GINGER CEBTP est retenue pour 5 520 € TTC.
- **Voirie rue de la Libération - aide à la maîtrise d'ouvrage :** l'entreprise SODEREF est retenue pour 3 960 € TTC.
- **Lotissement « Le Chaffier » - accord de dépôt de permis de lotir :** 51 lots dont 1 îlot de 8 logements sur une parcelle de 1 364 m².
- **Location Maison Rue de l'Abbaye à St Hilaire :** le locataire a donné son préavis ; le Conseil Municipal décide de ne pas relouer le logement et d'attendre la fin du bail de l'autre locataire au 31 mars 2024 pour mettre en vente la maison dans son ensemble.
- **Conseil municipal jeune :** Réflexion sur la mise en place éventuellement en collaboration avec le local jeunes et le service jeunesse.
- **Choix Pack Eurofins Hygiène Alimentaire, nombre de passages pour prélèvement :** le PACK 2 est retenu pour 3 passages/an pour 810.30 € TTC.

2. Finances

- **Cimetière - Tarif Plaque Jardin du souvenir :** Le tarif depuis 2016 étant de 60 €, celui-ci passera à 75 € au 15/11/2022.
- **Participation financière aux travaux de la Maison de Retraite de l'Abbaye :** notre commune doit définir un montant afin de bénéficier d'une subvention du Département. La Chapelle Saint Rémy participe pour 20 000 € et Boëssé le Sec pour 1 800 €. Le Département doublera la somme totale des communes dans la limite de 672 000 €. Avec le maximum de subventions, le solde restant à la charge de la nôtre commune s'élèverait à 314 200 € pouvant être étalée sur 15 ans.
- **Décisions Modificatives :** Avance de budget assainissement de 65000 € car pas assez de trésorerie pour payer le solde des travaux effectués ainsi que des factures de fonctionnement.

3. Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise

- **Vœu au sujet de la Convention Territoriale Globale (CTG) - projet social et stratégie d'actions pour 2023-2027 :** Le Conseil municipal **VALIDE** l'engagement de la Commune dans la démarche et **SOUHAITE** prendre les orientations suivantes pour la Commune :
 - Poursuivre les axes déjà existants dans le cadre du fonctionnement du Service Jeunesse
 - Réflexion sur le projet d'une micro-crèche
 - Réflexion sur le transport pour le local jeunes et le service Jeunesse
 - Réflexion sur l'installation d'un conseil municipal jeunes
 - Accompagner la formation pour les jeunes en BAFA
- **Désignation d'un référent CTG pour la commune :** Eliane TETILLON
- **Prise de compétence de France Services - Modification des statuts de l'EPCI**
« France Services » est un espace dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives. 9 organismes sont partenaires des espaces « France Services » : La CAF, La CPAM, La MSA, La CARSAT, Le Ministère de la Justice (CDAD de La Sarthe), Le Ministère de l'Economie (DDFiP), Le Ministère de l'Intérieur (ANTS et Préfecture), Pôle Emploi, La Poste.

4. Personnel

- **Restaurant scolaire - Agent technique cuisinière à temps complet :** Stagiairisation de Mme PARIS Nadine.

Vendredi 02 décembre 2022 :

1. Travaux et Projets 2023

- **Demande de Subvention : aménagement de jeux à la Base de Loisirs, éclairage Public, travaux de rénovation au Chalet du Lac.**
- **Travaux Parking Chalet du Lac – Avenant au Marché de 21.933.16 € HT.**
- **Abbaye : Avenant Maitrise d'œuvre de 14 920.91 € HT.**
- **Enfouissement des Réseaux Rue de la Libération.**
- **Aliénation des Chemins Ruraux :** voir compte-rendu sur le site de la Commune.
- **Réseau de chaleur : devis pour modification de mise en service du chauffage à la Salle Polyvalente pour 1805.70 € HT.**

2. Finances

- **Contrat Photocopieur - acceptation du devis TOUILLER.**
- **Subvention Exceptionnelle pour l'école de 2000 € pour activité poney de 2023.**
- **Décisions Modificatives :** Voir compte-rendu sur le site de la Commune.

3. Personnel

Assurances Contrat Groupe AG2R (Assureur) et WTW (Gestionnaire de contrat) : contrat de 4 ans à compter du 01/01/2023.

- **Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public :** Les risques assurés sont : Accident de service et maladie imputable au service / Maladie grave / Maternité + adoption + paternité / maladie ordinaire.
- **Les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :** Les risques sont identiques, ainsi que décès, maladie longue durée et temps partiel thérapeutique.

4. Camping

- **Renouvellement des terrasses des chalets :** l'entreprise M'Le Bois est retenue pour 824 € HT.
- **Remplacement de l'ordinateur et de l'imprimante de l'accueil :** la Société CONTY est retenue pour 1 701 € HT.

5. Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise

- **« France Services »**
Création d'un service commun géré par la CCHS ; ce dernier assurera transitoirement les missions d'accompagnement de la population. Les sites assurant les permanences seront ouverts au fur et à mesure de l'adhésion effective des communes d'accueil. La création du service ne fait appel à aucun transfert de personnel ; celui-ci sera recruté par la CCHS sur la base de contrats de projet pour une durée initiale de 3 ans. La constitution du service permettra à la CCHS de signer la convention avec l'Etat et procéder à la labellisation du service.

Vous pouvez consulter l'intégralité des décisions prises lors des réunions sur le site www.tuffe.fr

Cérémonie des vœux :

L'Equipe Municipale vous présentera ses vœux
Vendredi 20 janvier 2023 à 20 h 00 à la salle polyvalente.



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ



- 4 bis rue des Roses – Tuffé Val de la Chéronne
- Médecin – Mme SUAREZ : [02.43.71.06.80](tel:02.43.71.06.80) (prise de RDV que le matin)
 - Pédicure-Podologue / Réflexologie plantaire – Mme ROTTIER : [02.43.80.29.11](tel:02.43.80.29.11)
 - Sage-femme – Mme LEWIK : [06.41.34.89.16](tel:06.41.34.89.16)

Année 2022

à Tuffé Val de la Chéronne

ÉTAT CIVIL

3 Mariages

5 Pacs

12 Reconnaissances anticipées

18 Naissances hors communes

14 Transcriptions de décès

23 Décès

LOTISSEMENT CLAIRE VALLEE

40 €/m² viabilisé et libre de tout constructeur

Il reste 5 lots à vendre !
Renseignements au [02.43.71.02.70](tel:02.43.71.02.70)



Don du Sang Prochaine Collecte

LA FERTÉ BERNARD :

Halles Denis Béalet
Lundi 10 janvier de 15 h à 19 h

Nouveau dans votre Mairie !

Ce service est destiné à vous apporter de l'aide dans vos démarches administratives telles que : pré-demande de carte d'identité ou passeport, demande de carte grise, CAF, CPAM, retraite, changement d'adresse etc.

Jennyfer et Gaëtanie vous accueillent dans notre Mairie
tous les lundis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 sur RDV.

Les RDV à prendre au [02.59.29.07.48](tel:02.59.29.07.48) sur les créneaux horaires suivants :

Lundi : 8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h 30 ; Mardi : 13 h – 17 h

Mercredi : 13 h 30 – 17 h 30 ; Jeudi, samedi : 8 h 30 – 12 h 30

France services



ATTENTION !!!!
A compter du 20 janvier, le bureau
de Poste de Tuffé rue de la Gare
sera définitivement fermé.

Un transfert sera effectué en Mairie de Tuffé Val de la Chéronne avec
l'ouverture d'une agence postale communale à compter du 23 janvier prochain !
Les horaires d'ouverture seront les mêmes que ceux de la Mairie, à savoir :

Le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h

PANNEAUX LUMINEUX INFORMATIF :

Afin de recevoir toutes les informations
de notre panneau lumineux sur votre téléphone portable,
téléchargez l'application **CityAll !**



Le Calvaire
rue de la Mairie
est désormais terminé !

**Nouvelle
dénomination
des voies
et numérotation
des habitations**

La mairie en collaboration avec la Poste a procédé récemment à un nouvel adressage sur la commune ; un numéro et un nouveau nom de rue ou de chemin ont été attribués à certains d'entre vous. Le facteur est passé récemment dans chaque habitation concernée par l'adressage et vous a remis votre plaque numérotée à installer dès que possible sur votre maison, clôture ou boîte aux lettres, celle située au plus proche de la voie nommée.

Si vous étiez absent, un avis de passage a été déposé dans votre boîte aux lettres afin de venir la retirer en Mairie.

Si vous êtes concerné et que vous n'avez pas encore votre plaque numérotée, veuillez vous manifester dès que possible auprès de nos services 02.43.71.02.70.

Nous vous rappelons que cette démarche est très importante et qu'elle permettra de faciliter considérablement les recherches d'adresses pour les livraisons, les secours, la distribution du courrier etc.

**TRAVAUX
en cours, et en prévision**



- Rénovation du réseau d'eau :
 - Chemin de Mouettes et de Bois Neuf : en cours
 - Rue des Promenades et Impasse du Champ de la Croix : en prévision pour courant janvier 2023
- Enfouissement des réseaux :
 - Rue de la Libération : en prévision pour février 2023

Jobs d'été - saison estivale 2023

La Commune recrute des postes d'employés saisonniers tels que : agent d'entretien, agent d'animation, BNSSA etc. pour juillet et août 2023. Si vous êtes intéressé, retirez un dossier en Mairie ou sur le site internet www.tuffe.fr et redéposez le avant le 28 février 2023 dernier délai.

Pour tout renseignement complémentaire : 02.43.71.04.80



ASSOCIATIONS

**DOSSIER DE
SUBVENTION**

Les associations de Tuffé Val de la Chéronne peuvent retirer dès à présent un dossier de demande de subvention en Mairie ou le télécharger sur www.tuffe.fr

Il sera à compléter, signer et à retourner impérativement avant fin janvier !!!

Tuffé futé

Janvier :

- Mardi 17 janvier : Assemblée Générale des Aînés Ruraux de Tuffé à 14 h 00 à la salle polyvalente de Tuffé.
- Vendredi 20 janvier : Vœux du Maire à 20 h 00 à la salle polyvalente de Tuffé.

Février :

- Samedi 04 : Assemblée Générale du Barbeau de l'Huisne à 10 h 00 au Milo Club.
- Dimanche 05 : Banquet des laboureurs à 12 h 00 à la salle polyvalente de Tuffé. Renseignements au 02.43.93.47.60
- Dimanche 05 : Assemblée Générale du Centre N@utique Tufféen à 14 h 00 au Milo Club.
- Mardi 14 : Bal de la Saint Valentin à partir de 14 h 00 à la salle polyvalente de Tuffé. Renseignements au 02.43.93.47.16.

Bonne Année 2023